

Image not found or type unknown



Indemnisation dû a un licenciement a la région réunion

Par **jean**, le **01/04/2011** à **14:08**

Bonjour, on est des salariés (CDI) dans une entreprise , on a eu 2 gros chantier (déjà signé) a cause d'un renouvellement politique de la région de l'île de la réunion , l'entreprise va nous licencier et va être indemnisée pour le travail qu'elle a fait (étude de plan , de marché etc....) rMa question est est-ce qu'on peut demander nous une indemnisation par la région réunion en sachant qu'on a plus que 10 ans dans l'entreprise pour compenser notre licenciement?